COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Faire des acteurs économiques des acteurs de la préservation de la nature :

l'ARBE mobilise parcs d'activités et entreprises pour accélérer la transition écologique

Aix-en-Provence, le 19 novembre 2026

À l'occasion du séminaire régional **« PARC+ : un nouveau cadre pour les parcs d'activités qui s'adaptent »**, l'Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement (ARBE) Provence-Alpes-Côte d'Azur, aux côtés de la Région Sud, de l'ADEME, de la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et de ses partenaires techniques, réaffirme son engagement en faveur de la transition écologique des territoires économiques.
Cette rencontre régionale est l'occasion de présenter la nouvelle version du cadre de référence **« Aménager et gérer durablement un parc d'activités »** et **d'annoncer le palmarès 2026 du label PARC+ : 15 parcs labellisés cette année soit au total 48 parcs labellisés en région.**

Faire des acteurs économiques des acteurs de la préservation de la nature est l'un des grands défis figurant au cœur de la **Stratégie régionale pour la biodiversité 2025-2035** de Provence-Alpes-Côte d'Azur adoptée par la Région Sud.

Longtemps pensés sous le seul angle économique, les entreprises et les parcs d'activités apparaissent en effet de plus en plus comme des acteurs stratégiques pour relever les grands défis environnementaux. Face à l'érosion de la biodiversité, à l'artificialisation des sols et aux effets croissants du changement climatique, leur engagement en faveur de la biodiversité constitue un enjeu majeur pour préserver les équilibres écologiques tout en maintenant l'attractivité économique des territoires.

Partout en Provence-Alpes-Côte d'Azur, les collectivités, gestionnaires de parcs et entreprises prennent progressivement la mesure de cette responsabilité. Renaturation des espaces, préservation des continuités écologiques, gestion durable de l'eau, réduction des îlots de chaleur ou encore amélioration du cadre de vie des salariés : les initiatives se multiplient pour faire des parcs d'activités des lieux plus résilients et mieux intégrés à leur environnement.
Cette dynamique se traduit concrètement sur le terrain et chaque année, davantage d'acteurs s'engagent dans des démarches d'amélioration continue conciliant performance économique et préservation du vivant.

Grâce au label PARC+, et des outils pratiques tels que le Cadre de référence « Aménager et gérer durablement un parc d'activités », l'Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement (ARBE) Provence-Alpes-Côte d'Azur, aux côtés de la Région Sud et de nombreux partenaires, porte cette dynamique régionale et contribue à faire émerger un réseau régional d'acteurs mobilisés en faveur de la transition écologique.

Anne-Claudius PETIT, Présidente de l'ARBE

> *« La transition écologique des territoires économiques constitue un enjeu majeur pour l'avenir de notre région. Les entreprises, les collectivités et les gestionnaires de parcs d'activités ont un rôle essentiel à jouer pour construire des territoires plus résilients, plus sobres et plus attractifs. Grâce à l'engagement de nombreux partenaires, l'ARBE accompagne cette dynamique et apporte des outils concrets pour transformer les ambitions en actions. »*

Pour répondre à cet enjeu, l'ARBE déploie une offre d'accompagnement complète qui agit à toutes les échelles des territoires économiques. Aux côtés des collectivités et des gestionnaires de zones d'activités, elle anime le dispositif **PARC+** et met à disposition un cadre méthodologique renouvelé pour favoriser des parcs plus résilients et vertueux. En parallèle, elle accompagne les entreprises dans leurs démarches de préservation du vivant à travers l'animation en région du programme **Entreprises engagées pour la nature** et la mission régionale **Zéro déchet plastique**. Ces dispositifs complémentaires traduisent une même ambition : faire émerger un modèle de développement économique conciliant attractivité des territoires, adaptation aux changements climatiques, préservation de la biodiversité et réduction des pressions exercées sur les ressources naturelles.

1. Placer l'adaptation au changement climatique au cœur des stratégies d'aménagement et de gestion des parcs d'activités

Le label PARC+ : valoriser et faire progresser les parcs d'activités engagés

Créé dans le cadre de la politique économique de la Région Sud et de son plan climat « Une COP d'avance », **le label PARC+ distingue les parcs d'activités qui s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue de leur qualité et de leur performance.**
Animé par l'ARBE avec le soutien financier de la Région Sud, de l'ADEME, de la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le dispositif valorise les démarches conciliant développement économique et transition écologique.
Mais PARC+ ne se limite pas à une reconnaissance : il offre un cadre méthodologique partagé, un accompagnement technique, des retours d'expériences et des espaces d'échanges permettant aux acteurs d'améliorer progressivement leurs pratiques.
Cette approche collective contribue à diffuser à l'échelle régionale des solutions concrètes pour répondre aux enjeux de climat, de biodiversité, de foncier, de mobilité ou encore de qualité de vie au travail.

À l'occasion de cette 9e édition :

- **15 parcs et pôles d'activités économiques sont récompensés** (voir palmarès détaillé en PJ) ;
- **3 nouveaux lauréats** rejoignent le dispositif ;
- **12 lauréats renouvellent leur labellisation** ;
- **5 parcs progressent vers un niveau supérieur de performance**.

Les critères d'évaluation du label sont les suivants : aménager judicieusement son territoire pour accueillir les entreprises et leurs salariés, lutter contre le gaspillage foncier, préserver et valoriser le paysage et la qualité de vie locale, intégrer la biodiversité et l'eau dans l'aménagement, favoriser les liens et le dialogue entre les entreprises et leur territoire, améliorer le quotidien des salariés et des usagers.

Le jury s'appuyant sur un large réseau de partenaires techniques (les CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre de métiers et de l'artisanat de région, Rising Sud, Vaucluse Provence Attractivité, le CAUE de Vaucluse, les agences d'urbanisme AUPA et AUDAT ainsi que Convergence 13) attribue le label pour une période de 3 à 5 ans (à l'issue de laquelle le lauréat peut renouveler sa candidature) selon des niveaux progressifs de 1 à 3+, ce dernier étant pour les parcs les plus exemplaires. Pour ceux qui n'atteignent pas encore le niveau 1 une reconnaissance « parc engagé » peut être décernée dès lors qu'un engagement encourageant a été démontré.

Depuis son lancement en 2018, le label PARC+ a permis de constituer un réseau régional de **48 parcs lauréats**, répartis sur l'ensemble de la Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Partenaires financiers

Financé dans le cadre du CPER

Partenaires techniques

Animateur du label

Un nouveau cadre de référence pour adapter les parcs d'activités aux défis climatiques

Présentée à l'occasion du séminaire régional, l'édition 2026 du cadre de référence **« Aménager et gérer durablement un parc d'activités »** constitue le socle méthodologique du dispositif PARC+ et traduit l'évolution des enjeux auxquels sont confrontés les territoires économiques. Fruit d'un travail collectif associant collectivités, aménageurs, urbanistes, entreprises et partenaires institutionnels, la nouvelle édition s'articule autour de :

Quatre incontournables

- partager une vision et une stratégie d'amélioration continue ;

- fédérer les parties prenantes ;
- organiser la gestion et le suivi du parc ;
- développer les liens et les synergies entre entreprises.

Huit ambitions

- penser l'armature du parc comme un projet urbain ;
- optimiser et intensifier les usages du foncier ;
- accompagner l'évolution et le renouvellement du bâti ;
- réintroduire l'eau et la nature ;
- favoriser le bien-être des usagers ;
- développer l'écomobilité ;
- renforcer les synergies et l'économie circulaire ;
- gérer les risques et les nuisances.

Cette nouvelle version place l'adaptation au changement climatique au cœur des stratégies d'aménagement et de gestion. Elle invite les territoires économiques à engager une véritable trajectoire de résilience fondée sur la sobriété foncière, la renaturation, la gestion durable de l'eau, la qualité de vie et la coopération entre acteurs.

Un rendez-vous régional pour partager les solutions et valoriser les engagements

Le séminaire **« PARC+ : un nouveau cadre pour les parcs d'activités qui s'adaptent »** réunira collectivités, gestionnaires de parcs d'activités, entreprises, experts et partenaires institutionnels autour d'un objectif commun : partager les solutions qui permettent d'adapter les territoires économiques aux défis de demain.

Le séminaire en bref

Jeudi 19 novembre 2026

The Camp, Aix-en-Provence

Au programme :

- Conférence de Jean-François Vallès (Synopter) sur les défis du parc d'activités de demain ;
- Table ronde sur l'éclairage des parcs d'activités réunissant le CEREMA, le PNR du Luberon, Durance Luberon Verdon Agglomération, l'Association des parcs d'activités de Manosque, le MIN d'Avignon et l'Association des concepteurs lumière et éclairagistes ;
- Présentation du nouveau cadre de référence régional ;
- 8 pitchs inspirants et retours d'expériences ;
- Cérémonie de remise du label PARC+ aux 15 lauréats 2026.

2. Renforcer l'engagement des entreprises en faveur de la préservation de la nature

Entreprises engagées pour la nature : accompagner le passage à l'action

Animé en région par l'ARBE, sous l'égide de l'Office français de la biodiversité (OFB) et avec l'appui de la Région Sud, **le programme « Entreprises engagées pour la nature »** a pour ambition de mobiliser les entreprises en faveur de la biodiversité.
Il s'adresse à toutes les entreprises, quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité, qu'elles soient déjà engagées ou qu'elles souhaitent initier une démarche en faveur de la biodiversité, et

vise à faire émerger, structurer et valoriser des plans d'actions concrets, en lien direct avec l'activité de l'entreprise, tout au long de sa chaîne de valeur. Le dispositif s'appuie sur un réseau local d'acteurs de la RSE (Région Sud, ADEME, DREETS, CCIR, CCIs, CMAR, CRESS, MEDEF, UP2E, CPME, LPO.

Cette démarche répond à des enjeux de plus en plus stratégiques pour les entreprises : sécurisation des ressources, anticipation des évolutions réglementaires, adaptation aux risques climatiques, attractivité, innovation et ancrage territorial.
L'interdépendance forte entre la biodiversité et les activités économiques rend en effet ces enjeux stratégiques pour les entreprises, qui peuvent en tirer de nombreux bénéfices : se positionner sur de nouveaux marchés « verts », sécuriser leurs chaînes d'approvisionnement, anticiper les évolutions réglementaires, accéder à des financements intégrant des critères environnementaux, renforcer leur notoriété, mobiliser les collaborateurs, innover grâce à la nature et consolider leur ancrage territorial. Le programme "Entreprises engagées pour la nature" permet ainsi de structurer ses actions au sein d'une démarche reconnue, à fort impact, inscrite dans une dynamique nationale rassemblant entreprises, collectivités, réseaux d'acteurs.

La reconnaissance Entreprises engagées pour la nature apporte :

- Un cadre structurant, adapté à la taille de l'entreprise
- Une démarche robuste : sur la base de plans d'action
- Un ancrage territorial et un accompagnement par des collectifs régionaux animés par les Agences régionales de biodiversité
- Un suivi continu : de la mise en oeuvre du plan d'action tous les deux ans, assorti de recommandations pour progresser dans la durée
- Une mise en valeur : reconnaissance par l'OFB et visibilité lors d'événements nationaux et régionaux, au cœur d'une dynamique multi-acteurs
- Un réseau actif pour partager des expériences, échanger entre pairs et renforcer ses partenariats.

Au-delà de la reconnaissance EEN, l'ARBE pilote depuis 2021 une mission d'accompagnement des entreprises dans leurs actions et démarches de préservation de la biodiversité, Cet accompagnement prend différentes formes :

- information et sensibilisation ;
- conseil de premier niveau ;
- accompagnement vers la reconnaissance Entreprises engagées pour la nature ;
- webinaires et rencontres ;
- mise en réseau avec les acteurs régionaux de la RSE et de la transition écologique.

L'ARBE s'est fixé un objectif de **100 entreprises engagées pour la nature en Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'horizon 2030**.

Actuellement, 29 entreprises sont engagées dans ce dispositif naissant. Vous avez la liste ici : https://www.arbe-regionsud.org/28360-dispositif-entreprises-engagees-pour-la-nature.html

L'ARBE et l'OFB sont partenaires de l'évènement « La journée des transitions » le 24/11/2026 au world Trade center à Marseille et seront présents pour présenter le dispositif à travers un pitch inspirant de la SERPE en novembre reprise engagée, d'un stand et d'un atelier sur le sujet.

Mobiliser les entreprises pour la réduction des pollutions plastiques

L'ARBE porte depuis 2019, sous le pilotage de la Région Sud et de l'ADEME, une mission d'accompagnement des collectivités, entreprises et associations visant à diminuer puis supprimer l'usage des plastiques à usage unique et à réduire les déchets plastiques dans l'environnement. Cette démarche répond à des enjeux environnementaux majeurs, en particulier pour les milieux naturels terrestres, fluviaux et marins particulièrement exposés aux pollutions plastiques. Elle accompagne les acteurs dans l'identification d'alternatives, le partage de bonnes pratiques et la mise en œuvre d'actions concrètes de réduction à la source.
Cette mission fait partie d'une véritable stratégie régionale "Zéro déchet plastique en 2030" portée par la Région Sud avec notamment des opérations comme "Nettoyons le Sud".

Les entreprises occupent **une place essentielle dans cette dynamique** régionale. Par leurs choix d'approvisionnement, leurs modes de production et leurs pratiques internes, elles disposent de leviers importants pour réduire l'utilisation du plastique et limiter les déchets générés tout au long de leur activité.

Ce sont 154 entreprises qui ont signé **la charte régionale d'engagement Zéro déchet plastique**, traduisant une mobilisation croissante du monde économique régional en faveur de la préservation des ressources naturelles et de la réduction des pollutions. Cette dynamique complète les actions engagées par les entreprises en matière de biodiversité et participe à la construction d'une économie plus circulaire et plus durable.

Voir la liste des signataires : https://www.arbe-regionsud.org/8357-liste-des-367-signataires-engages-et-cartographies-regionales.html

3. Palmarès détaillé des 15 lauréats de la 9e édition

Alpes-de-Haute-Provence

Niveau 1
Parc d'activités Les Chalus • Forcalquier • « nouveau lauréat »

Le parc d'activités Les Chalus, unique parc d'activités du Pays de Forcalquier-Montagne de Lure, accueille 43 entreprises et environ 350 salariés sur 19 ha. Il bénéficie d'une bonne qualité environnementale, de nombreux services et d'une gouvernance dynamique associant la collectivité, la commune et l'association d'entreprises. Pour sa première candidature en 2026, il obtient le label PARC+ Niveau 1.

CC Pays de Forcalquier-Montagne de Lure (CCPFML)
Mélanie ALLIO, Collaboratrice de cabinet à la Ville de Forcalquier
06 24 15 87 56 • melanie.allio@ville-forcalquier.fr
Association Les Chalus Entreprises
Christine ANTEROTE, Présidente
garage-rousset@orange.fr

Bouches-du-Rhône

Parc engagé
Parc d'activités Ecopolis Martigues Sud • Martigues • « nouveau lauréat »

Le parc d'activités Ecopolis Martigues Sud, à vocation industrielle et tertiaire, s'étend sur 104 ha et accueille plus de 400 entreprises. Situé dans un contexte réglementaire marqué par le Plan de Prévention des Risques Technologiques de Lavéra, il bénéficie d'une forte culture du risque développée par les entreprises implantées sur le site. La démarche de qualité du parc repose sur une coopération étroite entre la Métropole, la Ville et le club d'entreprises GEOEB. Pour sa première candidature en 2026, il obtient la Reconnaissance Parc Engagé.

Métropole Aix-Marseille-Provence
Elsa D'ANGIO, Chef de projet secteur Ouest
06 23 57 97 79 • elsa.dangio@ampmetropole.fr
Ville de Martigues
Alice DEBIASI, Directrice de l'environnement et du développement durable
alice.debiasi@ville-martigues.fr
Association GEOEB
Mohammed BEKADAR, Président
06 73 76 34 05 • mbekadar@lokam-industrie.com

Parc engagé
Pôle d'activités La Verdière • Velaux • « nouveau lauréat »

Le pôle d'activités La Verdière à Velaux regroupe plus de 100 entreprises et 1 000 salariés sur 49 ha, principalement dans les secteurs de l'industrie et de l'artisanat. Sa principale force réside dans une animation économique et interentreprises structurée autour de l'Association des Parcs d'Activités de la Verdière (APAV) et de la Fédération des Entrepreneurs du Pays Salonais. Pour sa première candidature en 2026, il obtient la Reconnaissance Parc Engagé.

Métropole Aix-Marseille-Provence
Marie LAFINE, Chef de projet foncier et immobilier d'entreprise
06 10 32 61 58 • marie.lafine@ampmetropole.fr
Association des Parcs d'Activités de la Verdière (APAV) et Fédération des Entrepreneurs du Pays Salonais

Emilie ZACCHEO, Chargée de mission
07 82 45 27 08 • verdiere@fede-entrepreneurs.fr

Niveau 1
Parc d'activités du Pont • Plan-d'Orgon • « progresse de Parc Engagé à Niveau 1 »

Le parc d'activités du Pont à Plan-d'Orgon accueille environ 90 entreprises et 900 emplois sur 62 ha, avec une vocation industrielle, artisanale, logistique et commerciale. La requalification menée entre 2024 et 2026 a permis d'améliorer significativement les espaces publics, les mobilités douces, le stationnement et la gestion paysagère des eaux pluviales. Reconnu Parc Engagé depuis 2022, il progresse en 2026 et obtient le label PARC+ Niveau 1.

Terre de Provence Agglomération
Céline ROCHE, Chargée des relations et de l'accompagnement des entreprises
04 90 20 59 04 / 06 18 41 07 26 • croche@terredeprovence-agglo.com

Niveau 1
Parc d'activités Arnavant • Marseille • « progresse de Parc Engagé à Niveau 1 »

Le parc d'activités Arnavant, premier site industriel de Marseille, s'étend sur 189 ha et accueille 766 entreprises représentant entre 8 000 et 10 000 emplois. Sa position stratégique et les projets engagés de requalification, de désimperméabilisation, d'intensification foncière et d'extension du tramway constituent des atouts majeurs. L'association Marséa anime le territoire et conduit de nombreuses actions en faveur de l'emploi, des mobilités, de l'économie circulaire et de la transition écologique. En 2026, le parc progresse et obtient le label PARC+ Niveau 1.

Métropole Aix-Marseille-Provence
Hélène MARCELLIN, Chef de projet
06 32 87 51 05 • helene.marcellin@ampmetropole.fr

Ville de Marseille
Laurent BOY, Développeur économique
06 50 26 60 16 • lboy@marseille.fr

MARSEA
Solène VASSEUR, Directrice adjointe
06 14 44 22 13 • solene.vasseur@marsea.fr

Niveau 1
Parc d'activités du Carreau de la Mine • Meyreuil • « conserve son Niveau 1 »

Le parc d'activités du Carreau de la Mine à Meyreuil, reconversion réussie d'un ancien site minier, accueille 40 PME-PMI et 350 salariés sur 10 ha. Le village d'artisans et la pépinière d'entreprises constituent un atout important pour le parcours résidentiel des entreprises. Le parc bénéficie également d'une bonne qualité paysagère et environnementale. Lauréat PARC+ depuis 2019, il conserve en 2026 son label PARC+ Niveau 1.

Métropole Aix-Marseille-Provence
Sylvie COUGOULOU, Chef de projets
04 95 09 50 35 / 07 77 67 96 92 • sylvie.cougoulou@ampmetropole.fr

Association des entreprises de la zone d'activités du Carreau de la Mine
Alexandre VIALA, Président
06 63 04 81 81 • a.viala@avaluminium.com

Niveau 2
Parc logistique des Aiguilles • Ensuès-la-Redonne • « conserve son Niveau 2 »

Le parc logistique des Aiguilles à Ensuès-la-Redonne est un parc de 60 ha aménagé et géré par Barjane, accueillant notamment Décathlon et Action. Il se distingue par la qualité architecturale

et énergétique de ses bâtiments, ses aménagements favorables à la biodiversité et sa forte production photovoltaïque. Sa gouvernance partenariale et son engagement territorial constituent également des points forts, notamment en matière d'emploi et de formation. En 2026, il conserve son label PARC+ Niveau 2.

Métropole Aix-Marseille-Provence
Marie LAFINE, Chef de projet foncier et immobilier d'entreprise
06 10 32 61 58 • marie.lafine@ampmetropole.fr
BARJANE
Hasna BERKIA GUEZ, Directrice RSE
04 42 94 23 30 / 06 30 41 79 68 • h.berkia-guez@barjane.com

Niveau 2
Technopôle Marseille Provence Château-Gombert • Marseille • « conserve son Niveau 2 »

Le Technopôle Marseille Provence de Château-Gombert, spécialisé dans le numérique et les hautes technologies, accueille 170 entreprises, 4 000 emplois et plus de 2 600 étudiants sur 180 ha. Il bénéficie d'une gouvernance solide et d'une association d'entreprises dynamique, engagée notamment sur l'emploi, les mobilités, l'écologie industrielle et territoriale ainsi que le lien avec le quartier. Son fonctionnement comme véritable quartier urbain et son cadre paysager au pied du massif de l'Étoile constituent des atouts majeurs. En 2026, il conserve son label PARC+ Niveau 2.

Métropole Aix-Marseille-Provence
Hélène MARCELLIN, Chef de projet
06 32 87 51 05 • helene.marcellin@ampmetropole.fr
Association du Technopôle de Château-Gombert
Shéhérazade DRIADI, Chargée de mission et d'animation de réseau
06 87 41 46 57 / 04 91 11 88 11 • sdriadi@technopole-cg.org

Niveau 2
Pôle d'activités Athélia • La Ciotat • « conserve son Niveau 2 »

Le pôle d'activités Athélia accueille environ 400 entreprises et 4 000 salariés. Son développement se poursuit avec la commercialisation d'Athélia V. Sa principale force réside dans une gouvernance exemplaire et dans l'implication particulièrement dynamique de l'association La Ciotat Entreprendre. Le parc se distingue également par ses actions en faveur de la biodiversité, de la gestion de l'eau, de l'économie circulaire et des mobilités. En 2026, il conserve son label PARC+ Niveau 2.

Métropole Aix-Marseille-Provence
Sylvie COUGOULOU, Chef de projets
04 95 09 50 35 / 07 77 67 96 92 • sylvie.cougoulou@ampmetropole.fr
La Ciotat Entreprendre
Zorely RAMOR DORIA, Chargée de mission et d'animation
06 18 59 01 78 / 06 12 93 96 06 • environnement@laciotatentreprendre.fr

Niveau 2
Parc industriel Les Paluds • Aubagne • « progresse de Niveau 1 à Niveau 2 »

Le parc industriel des Paluds à Aubagne est un site économique majeur de 125 ha accueillant plus de 1 000 entreprises et près de 10 000 emplois. Sa transformation repose sur un vaste programme de requalification associant Bus à Haut Niveau de Service, désimperméabilisation, renaturation et amélioration de la gestion hydraulique. La gouvernance exemplaire réunissant Métropole, Ville, association de propriétaires et entreprises ainsi que les nombreux services mutualisés constituent des points forts. Engagé dans la démarche PARC+ depuis 2019, il progresse en 2026 et obtient le label PARC+ Niveau 2.

Métropole Aix-Marseille-Provence
Sylvie COUGOULOU, Chef de projets
04 95 09 50 35 / 07 77 67 96 92 • sylvie.cougoulou@ampmetropole.fr
ASLP des Paluds
Sandrine DELAUNAY, Permanente
07 71 24 51 84 • sdelaunay@lespaluds.fr

Var

Niveau 3
Parc logistique des Bréguières • Les Arcs-sur-Argens • « progresse de Niveau 2 à Niveau 3 »

Le parc logistique des Bréguières aux Arcs-sur-Argens accueille une vingtaine d'entreprises et plus de 1 300 salariés sur 65 ha. Il se distingue par une gouvernance exemplaire, une gestion permanente sur site et une grande qualité architecturale, paysagère et environnementale. Sa gestion durable de l'eau et de la biodiversité, ses nombreux labels environnementaux et sa forte production photovoltaïque constituent des atouts majeurs. En 2026, il progresse et obtient le label PARC+ Niveau 3, consacrant son statut de référence pour la filière logistique.
Dracénie Provence Verdon agglomération
Rémy ROUVIER-REYNIER, Chargé de mission gestion et animation des ZAE
06 11 66 48 51 • remy.rouvier-reynier@dracenie.com
BARJANE
Hasna BERKIA GUEZ, Directrice RSE
04 42 94 23 30 / 06 30 41 79 68 • h.berkia-guez@barjane.com

Vaucluse

Parc engagé
Parc d'activités Les Hauts-Banquets • Cavaillon • « conserve sa Reconnaissance Parc Engagé »

Le parc d'activités Les Hauts-Banquets à Cavaillon, dédié à la filière Naturalité, s'étend sur 46 ha et vise l'accueil d'une quinzaine d'entreprises représentant environ 1 200 emplois. Le parc se distingue par un aménagement qualitatif intégrant fortement les enjeux paysagers, écologiques, de gestion de l'eau et de biodiversité. En 2026, il conserve sa Reconnaissance Parc Engagé.
Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Jean TRITENNE, Directeur du développement économique
04 90 78 82 35 • j.tritenne@c-lmv.fr

Parc engagé
Parc d'activités Les Écluses • Vaison-la-Romaine • « conserve sa Reconnaissance Parc Engagé »

Le parc d'activités Les Écluses à Vaison-la-Romaine accueille une trentaine d'entreprises et 200 salariés sur 9 ha, avec une extension de 4,5 ha en projet. La collectivité conduit une gestion exigeante du foncier et de la commercialisation afin de préserver la vocation artisanale et industrielle du site tout en soutenant l'emploi. La démarche intègre également les enjeux paysagers, écologiques, de préservation du canal et de développement des mobilités douces. En 2026, il conserve sa Reconnaissance Parc Engagé.
Communauté de Communes Vaison Ventoux
Cathy GELLY, Chargée de mission développement local
06 45 60 15 39 • c.gelly@vaison-ventoux.fr

Niveau 1
Parc d'activités Camp-Bernard • Sablet • « progresse de Parc Engagé à Niveau 1 »

Le parc d'activités Camp-Bernard à Sablet, site stratégique du territoire Vaison Ventoux, s'étend sur 13 ha. Ses dernières extensions étant désormais entièrement commercialisées, la collectivité a renforcé sa maîtrise foncière et ses critères de sélection des entreprises afin de préserver la vocation productive du parc. Sa gouvernance structurée ainsi que la prise en compte de l'eau, de la biodiversité et de la gestion écologique des espaces verts constituent également des points forts. En 2026, il progresse et obtient le label PARC+ Niveau 1.

Communauté de Communes Vaison Ventoux
Cathy GELLY, Chargée de mission développement local
06 45 60 15 39 • c.gelly@vaison-ventoux.fr

Niveau 1
Parc d'activités Bel-Air • Les Taillades • « conserve son Niveau 1 »

Le parc d'activités Bel-Air aux Taillades, parc de proximité de 4,5 ha, accueille 20 entreprises représentant près de 300 emplois. Il se distingue par sa qualité paysagère et architecturale, la préservation de son patrimoine et une gestion environnementale adaptée au territoire. Le développement du photovoltaïque, la bonne gestion des eaux pluviales et les aménagements favorables aux mobilités douces renforcent également son attractivité. En 2026, il conserve son label PARC+ Niveau 1.

Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Jean TRITENNE, Directeur du développement économique
04 90 78 82 35 • j.tritenne@c-lmv.fr

48 parcs d'activités primés depuis 2018

A l'issue de la 9e édition, le palmarès totalise désormais 48 lauréats, répartis sur l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- 23 lauréats dans les Bouches-du-Rhône (dont 2 nouveaux et 7 renouvelés)
- 12 dans le Vaucluse (dont 4 renouvelés)
- 6 dans le Var (dont 1 renouvelé)
- 4 dans les Alpes-de-Haute-Provence (dont 1 nouveau)
- 2 dans les Alpes-Maritimes

En termes de performance :

- 13 lauréats ont obtenu la Reconnaissance Parc Engagé (dont 2 nouveaux et 2 renouvelés)
- 19 lauréats sont labellisés PARC+ Niveau 1 (dont 1 nouveau et 5 renouvelés)
- 13 lauréats sont labellisés PARC+ Niveau 2 (dont 4 renouvelés)
- 3 lauréats sont labellisés PARC+ Niveau 3 (dont 1 renouvelé)

Parmi les 12 lauréats renouvelés lors de cette 9e édition, 5 parcs d'activités ont progressé :

- 3 lauréats ont progressé de la Reconnaissance Parc Engagé à Niveau 1
- 1 lauréat a progressé de Niveau 1 à Niveau 2
- 1 lauréat a progressé de Niveau 2 à Niveau 3